



## Compte rendu de la réunion spéciale du 5 février 2017 du Conseil d'administration de La Fab – 11h – 13h30

**Présents :** Caryl Green (invitée spéciale qui est partie vers midi), Olga Zuyderhoff, Reid McLachlan, Heather Evans, Jovette Champagne, Janice Collette, Danielle Pronovost, Katharine Fletcher

**Absents :** Kevin Burke, Shannon Langlois, Heath Baxa

**Raison de la réunion d'urgence :** Discussion relative à la démission de la présidente, Louise Gauthier, le 3 février 2017, pour des raisons de santé.

**Principaux enjeux :** Plusieurs membres du Conseil sont débordés et épuisés. Qu'est-ce que chacun peut faire pour réduire le stress et, peut-être, le nombre de projets?

**Principal objectif :** Voir à l'épanouissement de La Fab, alors que nous, membres du Conseil, continuons à gérer notre charge de travail tout en veillant à la création et au maintien d'une coopérative d'artistes où se côtoient le professionnalisme, la créativité, le plaisir et l'information.

### 1. Discussion générale : la démission de Louise

- Caryl a parlé à Louise qui lui a révélé que des raisons de santé l'obligeaient à démissionner immédiatement. Les membres présents sont navrés pour elle et la remercient de son grand dévouement. Jovette circule une carte que Danielle remettra à Louise.

### 2. Discussion portant sur la liste des commentaires de Louise Gauthier (courriel du 3 février)

Dans son courriel annonçant sa démission, Louise Gauthier a transmis les renseignements suivants au Conseil.

#### Finances :

1. *Le salaire de Olga sera remboursé à 75% jusqu'au milieu de mars. Il faut envoyer un rapport mensuel. Je l'ai fait une fois et Olga a les documents à compléter. Elle travaille 25 heures par semaine.  
La période de paie est du lundi au dimanche, à toutes les deux semaines. Il faut envoyer un courriel à France Joly pour lui donner le nombre d'heures, chaque deux dimanche/lundi. Cela doit être fait par courriel pour avoir une pièce justificative. France émet alors la paie en faisant les retenues. Il faut faire le chèque pour le jeudi suivant.*

**INTERVENTION :** Olga apporte des corrections : C'est **60 %** du salaire (non 75%) qui est remboursé et elle travaille 25 heures par semaine à La Fab **jusqu'à la fin du mois de mars**. Elle travaille le jeudi, vendredi, samedi (pas le dimanche); de plus, le lundi matin, elle fait l'inventaire en tenant compte des ventes à la Boutique pendant la fin de semaine et effectue

d'autres tâches dont l'organisation de l'horaire des bénévoles. Olga souhaite remplir une demande de subvention qui lui permettrait de travailler plus longtemps et de plus longues heures. Elle va étudier le Programme de création d'emplois du gouvernement fédéral et parlera à Louise Marchildon, directrice du CLD des Collines de l'Outaouais.

2. *On attend encore un remboursement de l'église. Il faudrait contacter Jérôme à l'église, qui y travaille, pour savoir s'il a reçu un chèque pour nous. Sinon, il faudrait l'inciter à relancer le gouvernement...*

*Une fois le chèque reçu, on devrait faire les derniers paiements pour le constructeur et l'architecte. Je vais déposer les documents au bureau.*

**INTERVENTION :** Caryl demandera à Heath Baxa où en sont les choses avec l'église; Danielle contactera l'église afin de s'assurer que l'architecte et l'entrepreneur ont bel et bien été payés.

### **Stratégie :**

*Je devais assister à une rencontre mardi matin avec Caryl Green, Manu [Manuela] Francine et Gabriel pour parler de stratégie. Il faudrait que quelqu'un d'autre y assiste. Le but étant de trouver une façon pour la communauté et la municipalité d'aider La Fab.*

- **INTERVENTION :** Caryl Green, mairesse de Chelsea, a assisté à la première partie de la réunion et elle nous a fortement encouragés à poursuivre nos activités et à demander des fonds pour financer La Fab.
- Francine s'engage à s'occuper de la campagne de financement.

*Un membre du Conseil doit appuyer Gabriel dans ses travaux. Katharine a déjà manifesté un intérêt.*

- Katharine réitère son intérêt, mais précise qu'elle doit connaître la portée du projet avant de s'engager, étant donné qu'elle travaille à temps plein. D'autres discussions à venir.
- Caryl indique que Carrie Wallace, qui ne veut pas faire partie du Conseil, semble intéressée à l'élaboration du plan stratégique. Reid propose de lui en parler.  
NOTE : Gabriel est avec nous jusqu'à la fin du mois d'avril.
- La Table de concertation (Ressources partagées) ... Reid a assisté à la première et seule réunion. J'ai signé l'accord et donné la moitié de l'argent. La balance doit être remise le 1er juillet. Je n'ai reçu aucune nouvelle du Projet.
- Reid précise que les réunions se déroulent en anglais de sorte qu'il peut y participer au nom de La Fab:

### **Marketing/communications**

*La municipalité nous a fait parvenir un courriel pour inscrire nos activités et informations dans le magazine publié à toutes les saisons. La date limite est le 9 février.*

- Janice s'occupe du dossier. (En référence au courriel que Louise a transmis au Conseil et provenant de Philippe Naud, agent de développement des communautés de la municipalité de Chelsea, qui voulait inclure des renseignements relatifs aux activités de La Fab dans la rubrique loisirs du calendrier de cours et d'activités de la municipalité.)

*Le CLD, Claudine a également fait parvenir l'invitation pour la carte de la culture de la MRC. La date limite est le 15 mars.*

- Katharine indique qu'elle a demandé à Claudine Chauret du CLD (gestionnaire du projet de Carte du CLD des précisions au sujet de l'assurance responsabilité et de l'accessibilité, que

doivent avoir les artistes ou organismes avant d'être acceptés sur la carte. Une discussion générale s'ensuit : Reid fait remarquer que les artistes de la Tournée des studios possèdent une assurance responsabilité et Danielle confirme que La Fab en possède une également. En ce qui concerne l'accessibilité, Katharine transmettra au Conseil la réponse de Claudine.

### 3. Rapports des comités

#### a) Boutique : Olga

- Olga: l'inventaire est terminé et la Boutique accueille de nouveaux articles. Elle n'a pas tous les bénévoles requis pour février et mars, mais elle poursuit ses efforts.

#### b) Bâtiment : Tous

- Est-ce que la location des studios est rentable? Non affirme Danielle, mais oui avec la Boutique.
- Il y a encore deux studios à louer.

#### c) Communications: Jovette

- Katharine travaille avec Jovette sur les communiqués de presse, les énoncés des artistes et tous les articles ou textes devant paraître sur le site web.
- Le nouveau formulaire d'adhésion est prêt; Katharine a révisé la version anglaise et il doit maintenant être traduit.
- La lettre concernant le cercle des donateurs est presque prête et il faut créer la brochure devant l'accompagner.
- Le Conseil félicite Jovette sur le succès de sa campagne de relations publiques visant la réouverture de La Fab --- Radio Canada a présenté trois bonnes annonces.
- De plus, une membre de La Fab, Becky Mason, a été interviewée par Giacomo Panico, hôte du programme Saturday Morning's In Town and Out de CBC.
- **À faire immédiatement** : nous devons envoyer notre Infolettre aux membres : nous devons les inviter à faire du bénévolat et Jovette doit demander à Louise de rédiger un mot afin d'expliquer aux membres la raison de sa démission.

#### d) Site web : Jovette

- Jovette indique que le site Web devait être sa priorité et qu'elle devait confier à Katharine et à l'équipe de Communications la grande partie de son travail afin d'avoir le temps d'étudier le fonctionnement du site Web avec Bernard, Gabriel et Eric Fletcher (un membre bénévole de La Fab ayant des compétences techniques requises et connaissant bien les structures des sites web).
- Katharine demande si la création du site web est urgente ou si le projet pourrait être reporté afin de permettre au Conseil de reprendre son souffle après la démission de Louise – une discussion animée s'ensuit et il est décidé de reporter le projet pour quelques mois (l'échéance devant être établie lors de la prochaine réunion du Conseil).
- Elle ajoute que l'élaboration du site web ne doit pas trop tarder, car c'est ce que le Conseil des arts du Canada examine en premier avant de décider si un organisme doit recevoir une subvention.
- Reid **insiste** pour que notre site web soit adapté aux appareils portables.
- Est-il possible d'obtenir des fonds du Projet des ressources humaines partagées pour l'élaboration du site Web (non) ou encore du Conseil des arts du Canada (ne sait pas). Dossier en cours? Recherche d'un financement pour le site web.
- **INTERVENTION** : Jovette doit aviser Bernard que le Conseil a décidé de reporter l'élaboration du site web pour l'instant.

e) **Membres/bénévoles : Olga/Jovette**

- Olga confirme que Louise a envoyé une demande afin d'obtenir une subvention fédérale pour l'embauche de 2 étudiants cet été.
- Olga est en train d'établir une base de données renfermant le nom des membres qui font du bénévolat. Elle et Gabriel ont pensé établir des équipes de bénévoles qui idéalement seraient dirigées par deux personnes qui serviraient de liaison avec elle et avec le Conseil. – Katharine fait une petite mise en garde en expliquant qu'il existe déjà des comités dûment établis dont les présidents font des rapports au Conseil (Jovette, présidente des Communications; Janice, présidente de la Galerie, etc.).
- Reid ajoute que le Comité de la Galerie doit absolument trouver un bénévole pour coordonner les artistes exposants – Heather Evans sera l'agent de liaison des artistes pour les 2 prochaines expositions (Marok et Bonnet)
- Reid doit représenter La Fab à la réunion des Ressources humaines partagées au CLD de Wakefield.

f) **Finances : Danielle**

- **URGENT** : il faut savoir comment procéder ou qui contacter à Revenu Québec afin de pouvoir émettre un reçu aux fins de crédit d'impôt aux donateurs de La Fab. Cette question est d'une urgence capitale compte tenu du travail de Francine auprès de Manuella, Martin et les autres qui sont intéressés à faire des dons à La Fab.
- Danielle doit communiquer avec Louise pour régler la situation. [NOTE : ajout le 9 février d'après le courriel de Danielle : la demande pour reconnaître LaFab comme organisme culturel a été postée.]
- On sait maintenant comment procéder pour payer Olga à même la subvention. Avec l'aide d'Olga, Danielle s'occupera désormais de cette tâche.
- **INTERVENTION** : 1. Danielle est la membre du Conseil désignée comme personne contact avec Louise. 2. Une résolution du Conseil est requise pour ajouter, modifier ou changer un signataire des documents bancaires à la Caisse populaire
- Danielle indique que le Conseil de La Fab doit avoir un nouveau président. Discussion.
- Elle ajoute qu'il doit y avoir un nouveau nom qui soit approuvé par le Conseil pour signer les chèques afin que les affaires courantes puissent se poursuivre. Qui sera cette personne? (NOTE: ajout le 11 février : Danielle a communiqué avec Louise: elle demeure membre et accepte d'être cosignataire aussi longtemps que nécessaire.

#### **4. Information envoyée à Katharine Fletcher par Louise Gauthier**

Louise a envoyé le courriel suivant à Katharine : Comme tu le sais, La Fab est un organisme enregistré. Il existe un site web du gouvernement du Québec dans lequel les détails de l'organisme doivent être tenus à jour. J'ai découvert ce fait l'an passé. Pendant des années, aucune modification n'a été apportée. Après votre réunion de demain, tu pourrais peut-être aller sur le site et enlever mon nom et apporter les modifications nécessaires.

Il y a un cartable dans le bureau qui contient les documents officiels. En cherchant un peu, tu trouveras tous les renseignements requis pour le site web ainsi que le mot de passe et le nom d'utilisateur. Tu y trouveras aussi les numéros de l'organisme, de la TPS, de la TVQ. Il serait bon de consulter le cartable afin de te familiariser avec le contenu.

Je suis convaincue que tu as les compétences requises pour guider le groupe dans la bonne direction.

***INTERVENTION*** : Danielle Pronovost propose que Olga s'acquitte de cette tâche; Danielle doit en parler à Olga.

KATHARINE A DÛ QUITTER LA RÉUNION À 13H.

**5. Prochaine réunion du Conseil le 23 février**

**6. Clôture de la réunion :**

- Proposée par : Janice
- Appuyée par : Jovette